



Tarifs Redevance pour Enlèvement des Ordures Ménagères 2019

Fixés par délibération du conseil communautaire du 13 décembre 2018

Résidence principale desservie 1 fois/semaine	200 €
Résidence principale desservie 1 fois/semaine (professionnel)	178 €
Résidence secondaire desservie 1 fois/semaine	167 €
Résidence principale desservie au porte à porte	243 €
Résidence secondaire desservie au porte à porte	194 €